

INSCRIPTION UE CERCiP 2019-20

Validation de pratiques artistiques à l'ESBA TALM

Cette fiche doit être complétée et :

- Signée par l'étudiant.e
- Signée par le représentant de l'ESBA TALM Tours
- Transmise au Service culturel de l'Université – Bureau 109 – 3, rue des Tanneurs – Tours

Nom : **Prénom :**

N° étudiant : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Filière d'études à l'université :

Niveau d'études : L2 L3 **Validation UE CERCiP au :** S1 S2

Nature et niveau de la pratique :

Nom du formateur, de l'encadrant ou du responsable :

Volume horaire semestriel : |_|_| Heures

J'atteste que j'ai une pratique artistique représentant plus de 20h par semestre au sein de l'Ecole supérieure d'art et de design TALM-Tours, que j'y suis régulièrement inscrit.e et que je demande la validation du CERCiP à ce titre.

Je dépose/voie cette fiche datée, signée par moi-même et par le responsable de l'ESBA TALM Tours à Madame Rosita Deplechin (rosita.deplechin@univ-tours.fr).

Date :
Signature de l'étudiant.e

VISAS	
Visa de l'ESBA TALM	Visa de l'Université
Brigitte VOISIN	Martine PELLETIER